

Zeitschrift: Revue de Théologie et de Philosophie
Herausgeber: Revue de Théologie et de Philosophie
Band: 10 (1922)
Heft: 43

Rubrik: Miscellanées

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

MISCELLANÉES

UN MONUMENT BIBLIOGRAPHIQUE

M. Louis Aubert, le savant titulaire de la chaire d'Ancien Testament à la Faculté de théologie de l'Eglise évangélique neuchâteloise indépendante de l'Etat (on fêtait en 1919 le vingt-cinquième anniversaire de ses débuts comme professeur), est en outre, depuis 1904, le bibliothécaire très diligent et très affable de la Société des pasteurs et ministres neuchâtelois. Cette société, héritière de l'ancienne « Classe », réunit les pasteurs des deux Eglises, la « nationale » et l'« indépendante ». Elle est propriétaire de la Bibliothèque dont M. Aubert nous offre le catalogue en un puissant in-octavo judicieusement imprimé et orné d'une reproduction du bel ex-libris de la Classe (1).

Fondée dans les années qui suivirent la Réformation, cette Bibliothèque s'abrite depuis cinquante ans dans l'immeuble Sandoz-Travers, au pied de la terrasse de la Collégiale, dont les créneaux et les ombrages donnent tant de charme à ce coin du vieux Neuchâtel. Tous ceux qui connaissent l'endroit pour y être venus se pourvoient de livres nécessaires à leurs études, voudront lire l'excellente notice liminaire que M. Aubert consacre à l'histoire de l'institution confiée à ses soins. Et bien d'autres liront avec intérêt ces pages, car elles sont pleines de renseignements fort curieux.

La Bibliothèque dut avoir des débuts fort modestes. On compte au registre des sorties 35 inscriptions de 1551 à 1571. Les emprunteurs, qui devaient inscrire eux-mêmes les livres qu'on leur prêtait, n'étaient pas tous des ecclésiastiques de la Comté. L'un d'eux se dit « ministre en l'église de Curtilles et de Lucens, près de Mouldon en Savoie ». Il a oublié, malheureusement, de signer son inscription, qui est datée du « lendemain de la foire d'octobre 1554 ». La Bibliothèque, que ce visiteur anonyme appelle la « librairie du chapitre », « se composait alors surtout d'ouvrages des Pères, auxquels s'ajoutaient quelques auteurs classiques et divers écrits des Réformateurs ». Elle fut longtemps sans ressources régulières. On lui alloua, à partir de 1667, une redevance payable par chaque ministre nouvellement consacré, puis en 1703 une taxe d'une pistole exigée de chaque pasteur promu à un nouveau poste. Plus tard le tiers des « annates », sommes par lesquelles les pasteurs contribuaient, lors de leur entrée en charge et de chacune

(1) *Catalogue de la Bibliothèque de la Société des pasteurs et ministres neuchâtelois*, avec une notice sur l'histoire de la Bibliothèque, par Louis Aubert, prof., D. Th., bibliothécaire. Neuchâtel, Imp[rimerie] Delachaux et Niestlé, 1919. — L'ouvrage n'est pas en librairie. On peut se le procurer en s'adressant au bibliothécaire, Collégiale 3. Quoique le prix de revient soit de 45 fr. par exemplaire, le prix de vente a été fixé à 20 fr. seulement.

de leurs mutations, aux frais généraux de la Classe, fut remis à la Bibliothèque. Aujourd'hui, ses revenus n'atteignent pas le chiffre de mille francs par an. C'est dire qu'elle doit à des dons ou à des legs une bonne partie de ce qu'elle possède et de ce qu'elle acquiert encore.

Le premier achat mentionné dans les Actes de la Classe date de 1684 : c'est celui des Centuries de Magdebourg. Puis on acheta, en 1691, les Œuvres de Grotius ; en 1694, les Œuvres de Bochart, le Dictionnaire de Moreri, etc. Un legs du chancelier de Montmollin valut à la Bibliothèque, en 1704, les Œuvres de Chrysostome. Un siècle et demi auparavant, le testament de Farel l'avait instituée héritière d'une partie (le quart) des livres du Réformateur. Mais on ne sait si cette disposition fut exécutée à sa mort. Le premier des dons inscrits dans un registre *ad hoc* est celui de la *Bibliotheca maxima Patrum*, offerte par la duchesse de Nemours. Ainsi s'ouvre la série des libéralités dont la Bibliothèque devait bénéficier jusqu'à nos jours. C'est grâce à l'appui d'intelligents mécènes qu'elle a pu, en 1910, se procurer le *Corpus scriptorum ecclesiasticorum latinorum* de Vienne, la Concordance des Septante de Hatch et de Redpath et autres coûteux instruments de travail ; qu'elle a pu également, en 1912, profiter de la vente Ströhlin pour acquérir vingt ouvrages du XVI^e siècle.

Avant 1826, la Bibliothèque ne possédait que des ouvrages latins ou français, plus quelques volumes en anglais. C'est cette année-là que l'on se mit à acheter des ouvrages allemands. Depuis lors, la théologie allemande n'a cessé de former une notable partie du total des acquisitions. Il n'en pouvait être autrement, étant donnée l'importance de l'apport scientifique de l'Allemagne. Mais peut-être n'aurait-on plus l'idée en Suisse française de fonder pour la diffusion des bonnes doctrines, comme on le fit à Neuchâtel vers le milieu du siècle dernier, une « Société pour la traduction d'ouvrages chrétiens allemands » (voir page 758 du catalogue).

C'est en 1703, époque à laquelle l'influence d'Ostervald paraît avoir beaucoup contribué au développement de la Bibliothèque, que le poste de bibliothécaire fut créé. Le premier catalogue imprimé date de 1780. Un autre parut en 1863. Il fut suivi, à quelques années d'intervalle, de deux suppléments (1865 et 1875). Une période de très rapide accroissement devait coïncider avec l'activité de feu Charles Monvert, professeur d'histoire ecclésiastique, bibliothécaire de 1883 à 1904. C'est à son instigation notamment que la Bibliothèque de l'Eglise indépendante fut cédée à la Bibliothèque des pasteurs. Il fallait songer à publier un nouveau catalogue. M. Aubert, successeur de M. Monvert, comprit la nécessité de n'y pas faire figurer seulement les acquisitions nouvelles, mais d'y incorporer tout l'ancien fonds. En effet, les catalogues précédents avaient été établis d'une manière défectueuse à bien des égards. De nombreux volumes factices n'y étaient représentés que par l'indi-

cation du premier des opuscules qu'ils contiennent. D'autre part, il importait de signaler l'absence de 500 volumes environ qu'on avait jugé bon d'éliminer en 1872 comme n'offrant pas d'intérêt au point de vue religieux ou théologique. La publication projetée exigeait d'abord l'établissement d'un catalogue complet sur fiches où l'on pût donner à chaque unité bibliographique la place qui lui revenait, tout en faisant disparaître ce qui ne répondait plus à la réalité. A la fin de 1916, les numéros existants représentaient un total de 24 583 volumes et 6240 brochures. Tout cela est rangé par ordre alphabétique dans les 902 pages d'impression fine, mais nette, que compte le nouveau catalogue (y compris un appendice et un errata). Une exception à cet ordre n'a été admise que pour les ouvrages et brochures d'intérêt purement neuchâtelois. Plutôt que de les disséminer dans tout le catalogue, on a jugé préférable de les grouper au mot *Neuchâtel*, avec des subdivisions par catégories (Neuchâtel-Agriculture, Neuchâtel-Bourgeoisie, Neuchâtel-Eglise, etc.).

Il faut féliciter la Société des pasteurs de n'avoir pas reculé devant les frais d'une telle entreprise, et d'avoir obtenu le concours de personnes généreuses qui en ont pris la moitié à leur charge. Il faut surtout féliciter le principal artisan de ce grand labeur, et avec lui tous ceux, aides attitrés ou collaborateurs bénévoles, qui ont rivalisé de zèle pour le seconder. Quand on songe aux innombrables difficultés que présentent la rédaction et le classement alphabétique des fiches, l'identification des auteurs, la mise au point des procédés de transcription ; quand on pense aussi à l'attention et à la minutie qu'exige la révision du texte imprimé, on ne s'étonne pas qu'il ait fallu des années pour conduire la besogne à son achèvement.

Des règles fixes, ou qu'on s'efforce de rendre telles, président à ces sortes de travaux. Mais si l'ignorance de ces règles se traduit par une fantaisie sauvage, qui disqualifie à première vue les essais des bibliographes inexpérimentés, leur application ne se fait pas d'une façon assez automatique pour que les connaître suffise à tout. Il reste toujours, dans la pratique, une marge d'approximation laissée à la sagacité et au bon sens de l'homme du métier. C'est pourquoi un catalogue de bibliothèque, si impersonnel qu'il soit par définition et qu'il se propose d'être, a néanmoins toujours son individualité.

M. Aubert a soin de nous avertir lui-même des imperfections de son œuvre. Pour ne pas trop augmenter la dépense, il a dû se résigner dans la correction des épreuves à laisser subsister bien des petits défauts qu'un épluchage encore plus serré eût fait disparaître. On remarquera un certain manque d'uniformité dans la manière d'indiquer que tel ouvrage fait partie de telle collection. Prenons par exemple la série intitulée *Grundriss der theologischen Wissenschaften*. Parfois ce titre collectif est correctement transcrit à la suite de celui de l'ouvrage.

Mais ailleurs il est omis (voir à Benzinger, *Hebräische Archäologie*), ou bien il précède celui de l'ouvrage, avec lequel il risque alors de se confondre (ainsi, à Oskar Holtzmann, l'indication *Grundriss*, etc., est mise avant le titre particulier *Neutestamentliche Zeitgeschichte*). Il pourrait y avoir aussi plus de constance dans les abréviations. La ponctuation, que M. Aubert se plaint de n'avoir pu amender suffisamment, atteint déjà cependant à un louable degré de régularité et de symétrie. Les dernières feuilles, d'ailleurs, sont plus finies que les premières, et plus riches en renvois. Ce progrès, que l'on constate généralement dans tout catalogue ou dictionnaire élaboré sous une direction intelligente, témoigne de l'effort d'amélioration qui s'est poursuivi pendant l'impression même, autant que les circonstances le permettaient.

Quelques-uns regretteront peut-être de ne pas trouver dans ce volume un ordre systématique qui leur fasse voir tout de suite quels livres se rapportent à telle matière qu'ils voudraient étudier. Mais un classement par ordre de matières comporte toujours une large part d'arbitraire ; il y a une foule d'ouvrages que l'on ne sait trop où mettre, ou qui devraient figurer sous deux ou trois rubriques différentes. Les bibliothèques publiques peuvent avoir sur fiches, à côté du catalogue alphabétique toujours considéré comme fondamental, un catalogue systématique, où rien n'empêche de multiplier les renvois ou d'insérer la même fiche à double ou à triple pour faciliter la consultation. Dans un catalogue imprimé, les deux systèmes ne peuvent coexister sans qu'il en résulte une augmentation considérable des frais ; et du moment qu'il faut choisir, l'ordre alphabétique s'impose.

En somme, M. Aubert et ses dévoués collaborateurs peuvent se dire qu'ils ont fait œuvre éminemment utile, et cette pensée doit être leur meilleure récompense. Le produit de leur travail constitue un répertoire bibliographique qui, comme tel, rendra service à bien des travailleurs en dehors des clients réguliers ou occasionnels de la Bibliothèque des pasteurs. Tous ceux qui consulteront ce catalogue, soit pour y chercher des noms et des titres qui les intéressent, soit pour se faire une idée générale de son contenu, trouveront sans doute à cette occupation autant de plaisir et de profit que nous en avons trouvé nous-même.

EMILE LOMBARD.

LES SECTES CONTEMPORAINES. (1)

Ce petit volume, fort intéressant au point de vue spécial de la symbolique chrétienne, pourra aussi être d'une utilité pratique à tous ceux — pasteurs et autres — que les circonstances mettent en rapports avec

(1) Paul SCHEURLEN, *Die Sekten der Gegenwart*. Quell-Verlag der evang. Gesellschaft, Stuttgart 1921. — Deuxième édition, refondue, 175 pages.

des âmes attirées vers les formes sectaires et extra-ecclésiastiques de la religion.

L'auteur étudie successivement les croyances de plusieurs sectes contemporaines qui se rattachent plus ou moins directement au christianisme : les Adventistes du septième jour, l'Association internationale des Etudiants de la Bible (disciples de C. T. Russell), les Irvingiens, les Darbystes, d'une part; le Spiritisme, la Théosophie (plus particulièrement l'Anthroposophie du Dr Steiner, de Dornach), la Science chrétienne («Christian science»), les Mormons, les Bahaïtes, d'autre part.

Après un court exposé historique, qui renseigne sur le ou les fondateurs, et sur le développement de chacune de ces communautés, vient une exposition de la doctrine, marquant brièvement, mais très clairement, les traits distinctifs de la croyance; enfin l'auteur fait, pour chaque secte, un essai de réfutation sur des bases nettement bibliques.

Pour les premières des sectes que nous avons énumérées et qu'on pourrait désigner sous le nom de «sectes bibliques», le genre de réfutation adopté par M. Scheurlen est, à notre avis, excellent: se plaçant sur le terrain même de ceux qu'il combat, il montre que ni les Adventistes, ni les Etudiants de la Bible, ni les Irvingiens, ni les Darbystes, ne sont véritablement fidèles à la Parole de Dieu qu'ils prétendent suivre littéralement. Dans sa critique du Spiritisme, de la Théosophie, de la Science chrétienne, etc., qui ne constituent du reste guère des «sectes», au sens que nous donnons habituellement à ce mot, l'auteur nous paraît moins heureux: son point de vue est trop étroit; tout en se basant uniquement (c'est son droit) sur la Bible, n'aurait-il pas pu élargir le débat et se placer davantage — comme il l'avait fait précédemment — sur le terrain de ceux qu'il combat? — D'une manière générale, l'auteur ne marque pas suffisamment que chaque secte correspond à un déficit des Eglises; la meilleure manière de combattre les sectes consiste à adopter ce qu'elles ont de bon, et l'on peut être certain que chacune renferme un élément de vérité, sinon elle ne subsisterait pas.

Evidemment le livre se place avant tout au point de vue allemand, c'est-à-dire, par exemple, qu'il classe les sectes d'après leur diffusion en pays germaniques, et que l'excellente bibliographie qui se trouve à la fin de chaque chapitre est plus détaillée pour les publications en allemand que pour celles en d'autres langues. Mais tel qu'il est, le volume de M. Scheurlen (qui sera suivi d'un second sur «les Méthodistes, les Baptistes, etc.») est appelé à rendre des services. Ajoutons que, quoique mentionnant souvent les origines et le caractère anglo-saxons de plusieurs communautés sectaires, le livre ne renferme que peu d'allusions déplaisantes aux événements politiques de ces dernières années.

ROBERT WERNER.

L'ÉNIGME DU MONDE ET SA SOLUTION SELON CHARLES SECRÉTAN.

Ce livre(1) est essentiellement un résumé de la *Philosophie de la liberté* ou, du moins, de ce qui en constitue la principale partie : M. Abauzit ayant, à bon droit, laissé de côté les considérations préliminaires sur les liens de la morale avec la métaphysique, ainsi que l'histoire des théories concernant l'être absolu. Il s'agit ici d'un exposé sommaire de la « théodicée » de Ch. Secrétan, — à peu près identique en substance au cours que, précisément sous ce nom, le philosophe lui-même fit à Lausanne en 1870 et qu'il ramenait en définitive aux termes suivants (ils composent un vers !) : « Dieu, liberté, chute et restauration ».

Abauzit n'a pas procédé de la même façon que Miss H. Martineau et que Rigolage pour la philosophie de Comte, ou qu'Howard Collins pour celle de Spencer. Ces abréviateurs — le dernier surtout — pouvaient se borner à un triage en quelque sorte mécanique : recueillant les formules dans lesquelles les auteurs s'étaient résumés eux-mêmes, et éliminant tous les développements, exemples et digressions. La composition de la *Philosophie de la liberté* ne se prêtait pas à une opération aussi simple. Parfois, sans doute, il a été possible d'emprunter à Charles Secrétan de brèves sentences qui se sont laissé citer mot à mot, ou de plus longs morceaux qui, moyennant quelques coupures et quelque décharge quant à la verbosité du style, ont pu s'insérer dans la trame du résumé. Très consciencieux en son désir de parfaite fidélité, M. Abauzit a usé de cette méthode-là autant que cela était possible ; mais il a dû souvent s'accorder une liberté plus grande (il nous en avertit) : usant parfois d'expressions de son crû, introduisant quelques images de sa façon, recourant enfin à certains points de comparaison empruntés à d'autres systèmes, philosophiques ou scientifiques, pour permettre de mieux apprécier la valeur des idées jadis énoncées par Secrétan. A ce travail M. Abauzit n'a pas mis seulement la pénétrante intelligence, l'application persévérente et minutieuse qu'on a pu admirer déjà dans ses autres travaux, mais aussi une ardeur de conviction et de gratitude, dont il nous livre le secret dans son court avant-propos. Tant d'effort a été couronné d'un plein succès ; nous sommes heureux de le proclamer : on ne saurait imaginer un abrégé plus exact et plus vivant, à la fois, de la philosophie chrétienne de Charles Secrétan.

Et nous nous réjouissons que cet abrégé ait été fait. Il vient mettre de nobles et fécondes pensées à la portée de nombreux lecteurs qui n'auraient jamais été les chercher dans les deux volumes de l'ouvrage original. Ce n'est pas tout : le livre de M. Abauzit ramènera, nous l'espérons, sur ces deux volumes l'attention de beaucoup de gens qui connaissent Charles Secrétan et l'apprécient, mais qui s'arrêtent trop exclusivement à ses ouvrages plus récents, ignorant peut-être que la *Philosophie de la liberté* reste un objet d'étude indispensable à qui

(1) Un vol. in-16, 1922. Lausanne, La Concorde. Paris, Alcan.

veut connaître les sources profondes de la pensée de Secrétan et que, d'ailleurs, par l'ampleur audacieuse et la fermeté de son plan, par la riche variété de son contenu, par le mélange de subtilité dialectique et de sublime enthousiasme qui le caractérise, ce livre de jeunesse est le vrai chef-d'œuvre de son auteur.

Certes, au cours de sa longue carrière, Secrétan a eu l'occasion d'abandonner plus d'une idée et plus d'un argument jadis énoncés par lui dans la *Philosophie de la liberté*; sa pensée n'en a pas moins plongé toujours ses racines dans ce sol riche et profond. Sans méconnaître l'évolution très réelle d'un esprit qui fut constamment en travail, il ne faut pas s'exagérer la portée de certains mots dûs à des impressions décourageantes et qu'on a trop pris au pied de la lettre. M. Abauzit a bien fait de remettre ces choses au point (p. 228-229); il fait remarquer, notamment, que cette phrase : « J'ai essayé de bâtir des systèmes, que j'ai laissé tomber avec assez de dédain », écrite en 1887, a été supprimée en 1892.

Nous regrettons seulement qu'il n'ait pas fait place, dans son livre, à quelques renseignements de plus. Il ne s'agissait point, il est vrai, de raconter la vie de Charles Secrétan; au commencement, une très brève esquisse de sa personne, à la fin, le récit d'une tragique épreuve qui laboura son jeune cœur de père, — cela pouvait suffire, à la condition toutefois de renvoyer expressément, dès le début, à la biographie qu'a publiée M^{me} Louise Secrétan: mais ce livre n'est nommé qu'occasionnellement, dans une note, p. 228. Surtout il fallait consacrer quelques mots à l'origine du livre qu'on s'apprétait à condenser. C'est en passant qu'il est parlé (p. 100) d'auditeurs auxquels Secrétan s'adressait en 1845, à Lausanne. N'eût-il pas valu la peine de dire clairement qu'il fut, à deux reprises, professeur dans cette ville et que la *Philosophie de la liberté* n'est pas autre chose qu'une série de leçons, esquissées dès 1843, et données deux fois, en 1845 et 1847, avant d'être publiées? Enfin, on peut apprendre, en lisant M. Abauzit (p. 219), que la seconde édition de ce livre fut datée de Paris et de Neuchâtel; mais quant à la première, M. Abauzit (p. 219 et 220) la donne comme uniquement parisienne. Il semble pourtant, qu'alors qu'il trouve la place de raconter les aventures, intéressantes mais inutiles à son propos, de l'*Histoire universelle de la nature*, de Kant (p. 80), alors qu'il transcrit au complet (p. 219), le titre de la brochure *De l'âme et du corps*, sans vouloir même nous laisser ignorer le mois de son apparition, il eût dû nous faire connaître que la *Philosophie de la liberté* fut imprimée et publiée à « Lausanne », — seul nom de lieu qui figure sur la couverture extérieure, et nom que porte aussi le titre intérieur, à côté de celui de Paris, ville où le livre fut, en effet, déposé.

Terminons en disant que, pour se mieux consacrer tout entier à l'exposition de son auteur, M. Abauzit est resté très sobre en fait de

remarques appréciatives. Il s'est plu, cependant, à faire ressortir la largeur compréhensive, la puissance synthétique de la philosophie de Secrétan (p. 10, 69, 78, 89, 108, 152, etc.): d'autant plus forte contre le monisme spéculatif qu'elle fait droit à la part de vérité qu'il représente. C'est une grande chose, certes, que d'avoir su, dès 1845, montrer que l'idée d'évolution est non seulement conciliable avec celle de création (au sens propre) mais en est complémentaire, et que d'avoir hardiment déclaré : « Il faut reconnaître que l'homme ayant apparu dans le temps au sein de la nature est un produit des forces de la nature. Mais, en accordant au matérialisme tout ce qu'il demande, nous ne lui accordons rien du tout, etc. ». Et pour ce qui est de la valeur de l'individu dans l'humanité, la doctrine exprimée par Charles Secrétan dans la *Philosophie de la liberté*, puis dans la *Méthode* et ailleurs encore, ne reste-t-elle pas propre à fournir aux théories politiques et sociales une base autrement large et solide que celles que nous proposent, d'une part, les tolstoïens anarchistes, et de l'autre, les marxistes ou les comtistes ? Ce sont, du reste, pour l'esprit, les doctrines que Vinet soutenait également ; car, à bien regarder, on reconnaît que l'auteur de l'*Essai sur la manifestation* ne faisait pas à la notion de la solidarité une moindre place que celui de la *Philosophie de la liberté*, et que celui-ci ne donnait pas une moindre importance que le premier à l'individu, relativement libre et responsable. Mais en ceci Secrétan est supérieur à son « ami paternel » : qu'il cherche et sait trouver une justification métaphysique à la loi de la justice comme à celle de la charité.

PH. BRIDEL.

LES BOUTE-FEU

Il n'est point dans les habitudes de la *Revue* de s'occuper d'art ou de littérature. *Suum cuique*. Il serait dommage, pourtant, de passer complètement sous silence un effort bien intéressant, tenté actuellement en France par un groupe de jeunes protestants.

A Paris, depuis un an environ, paraissent, à intervalles irréguliers, les cahiers des *Boute-Feu*. Chaque numéro, petite brochure de seize pages, contient la prose ou les vers d'un seul auteur. Il n'y a donc pas continuité d'un cahier à l'autre, mais au contraire grande diversité de ton. Cette diversité est voulue. Les *Boute-Feu* croient « à la sainte liberté des tempéraments et des vocations ». Ce qui les unit, c'est un lien tout spirituel ; en somme, un commun désir de résister à la vague de matérialisme pratique qui, depuis trois ans, déferle sur notre vieux monde occidental, et qui, chez les universitaires, se traduit par une incuriosité intellectuelle inquiétante. Les *Boute-Feu*, ajoutons-le, ne cherchent en aucune manière à être un cénacle fermé. C'est dire que leur effort — sincère — d'« humanisme chrétien et français » est des

plus sympathique, et mérite d'être encouragé par quiconque aime les choses de l'esprit (1).

Dans les six cahiers parus jusqu'ici, on trouve des poèmes de M. Léon James, de M. Charles Westphal et de M. Paul Leenhardt ; un conte de M. Pierre Chazel ; un dialogue philosophique de M. Paul Arbousse-Bastide. Nous désirons — on le comprendra — nous borner à parler ici de ce dernier cahier seulement.

En quelques pages d'un style châtié et concis, l'auteur du dialogue en question dénonce les funestes effets du pragmatisme religieux — confusion de l'utile et du vrai — dans lequel vit, ou plutôt se meurt, notre protestantisme contemporain. Pour ce, il imagine un entretien entre deux personnages au nom symbolique : Christophe et Théophile. Le premier, excédé du tintamarre des mots, a résolument tourné le dos à toute pensée religieuse, à toute théologie, et veut trouver la paix « dans la contemplation de la personne de Jésus ». — Théophile, par contre, fait effort pour se débarrasser des expressions simplistes ou désuètes, et pour traduire sa certitude religieuse en formules cohérentes et solides, dans lesquelles la pensée trouvera sa satisfaction aussi bien que le cœur. Car seul un pareil renouveau peut assurer le salut du christianisme. Aux yeux de Théophile, le Christ n'a pas apporté, d'un coup, la solution de toutes les énigmes intellectuelles, en supprimant les problèmes. Loin d'autoriser la pensée religieuse à se reposer, assouvie, la venue du Christ n'a fait que lui indiquer la direction dans laquelle elle doit désormais chercher — montant toujours plus haut — afin de saisir, s'il est possible, un rayon de la gloire du Père...

On objectera à l'auteur de ce dialogue que l'opposition de ses deux personnages est quelque peu factice. Tels traits du caractère de Christophe nous paraissent pouvoir se trouver aisément chez un Théophile. Faire de la personne du Christ le centre de sa vie religieuse n'empêche pas nécessairement de penser, et de penser hardiment... Mais, tel qu'il est, l'entretien dont nous parlons — qui ne saurait se résumer — présente un réel intérêt. M. Arbousse-Bastide flétrit à bon droit tant de chrétiens cultivés de notre époque pour qui la foi est devenue synonyme d'obscurantisme ; aux yeux desquels toute conviction raisonnée est preuve d'étroitesse ; et dont la pensée religieuse, enfin, est si inconsistante, qu'elle est « incapable d'enfanter à la gloire de notre Dieu la plus chétive hérésie ».

On le voit, il y a beaucoup à glaner dans ces pages. Hors de France on s'en est avisé, et, à la demande de deux lecteurs, le dialogue de M. Arbousse-Bastide va être traduit en hollandais et en allemand.

EDMOND GRIN.

(1) On peut s'abonner à la série des six premiers cahiers pour le prix de 5 fr. (argent français), auprès de M. Pierre Chazel, 53 rue Lemercier, Paris, XVII^e. Chaque cahier séparément : 1 franc.

LAUSANNE — IMPRIMERIE COOPÉRATIVE LA CONCORDE
